

*Le Président
du Conseil Exécutif de Martinique*

N°2023 - 305

Fort-de-France, le 16 juin 2023

M. Gérard DARMANIN
Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer
Place BEAUVAU
75008 PARIS Cedex 08

Objet : Engagements en faveur d'un arrêt de la spirale de violences en Martinique

Monsieur le Ministre,

Les Martiniquaises et les Martiniquais se réveillent chaque matin avec le décompte macabre du nombre de morts et de blessés, suite à de nouvelles rixes. C'est ainsi qu'une fois de plus, aujourd'hui, la Martinique doit déplorer une autre fusillade, avec cette fois deux morts et trois blessés graves.

Je vous avais interpellé il y a dix jours sur la nécessité pour l'Etat d'octroyer à la Martinique le renfort requis pour arrêter cette spirale mortifère. Cette nécessité est aujourd'hui un impératif et appelle de ma part deux requêtes urgentes.

La première est que la parole de l'Etat, donnée, soit tenue. Vous aviez annoncé la venue d'un renfort de 30 gendarmes le 2 octobre 2022 afin de permettre de créer 4 brigades de gendarmerie supplémentaires au Marigot, au Carbet, aux Anses-d'Arlet et à Saint-Pierre. Cet engagement n'a pas, à ce jour, été mis en application par vos services. Vous aviez annoncé la mise en place d'un référent sécurité à Castries. Cet engagement n'a pas non plus été mis en œuvre. Le ministre de la Justice avait annoncé des moyens complémentaires qui sont également très attendus localement.

La seconde est que l'Etat puisse acter des moyens complémentaires au regard de la situation d'urgence. La Martinique compte sur le retour sur le territoire martiniquais des 80 gendarmes mobiles supplémentaires, renfort indispensable au regard de la situation en Martinique, qui ne cesse de s'aggraver sur le front de l'insécurité. La circulation d'armes, et notamment d'armes de guerre, mais aussi les nombreux règlements de compte, font courir le risque d'une nouvelle escalade de violences au cours de la période des grandes vacances.

Enfin, je compte sur l'Etat et particulièrement sur vous, pour que nous puissions rapidement procéder à la signature de la stratégie territoriale pour la sécurité des Martiniquaises et des Martiniquais.

Ce contrat est le fruit d'un travail collégial intense pour produire des mesures concrètes, engageant l'ensemble des acteurs en présence, sur ce sujet majeur pour notre société.

Je vous propose de signer cette stratégie au plus vite, courant du mois de juillet, en Martinique. Nous pourrions profiter de cette occasion pour organiser un temps d'échange avec les autorités de Sainte-Lucie, sur place, pour accroître nos coopérations opérationnelles comme nous l'avions évoqué l'année dernière.

Comptant sur la valeur de la parole donnée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Serge Letchimy

Le Président du Conseil Exécutif
de la Collectivité Territoriale de Martinique

Serge LETCHIMY

Président du Conseil Exécutif de Martinique Serge LETCHIMY

